



RESUME A L'INTENTION DES DECIDEURS POLITIQUES

Évaluation de la déclaration sur les forêts de 2024

The Forest Declaration Assessment
October 2024

À PROPOS DE L'ÉVALUATION DE LA DÉCLARATION SUR LES FORÊTS

L'[Évaluation de la Déclaration sur les Forêts](#) est un effort indépendant de la société civile visant à suivre les progrès accomplis vers les objectifs forestiers mondiaux. Lancée en 2015 comme une initiative pour suivre les avancées de la Déclaration de New York sur les Forêts, cette initiative engage désormais un groupe diversifié de plus de deux douzaines d'organisations de recherche, de groupes de réflexion, d'ONG et de groupes de plaidoyer du monde entier.

Chaque année, les partenaires de l'Évaluation de la Déclaration sur les Forêts s'appuient sur leur expertise collective pour fournir une analyse scientifique, indépendante et évaluée par des pairs, offrant une image complète de l'état des forêts mondiales.

À PROPOS DU RESUME A L'INTENTION DES DECIDEURS POLITIQUES

Le résumé à l'intention des décideurs politiques fournit un aperçu des principales conclusions de l'évaluation de la Déclaration sur les forêts de 2024 et des informations supplémentaires sur la production et le développement durables, le financement forestier et les droits et la gouvernance forestière. Il fournit également des recommandations de haut niveau pour aider à accélérer et à accélérer les actions en matière de protection, de conservation et de restauration des forêts.

Pour une analyse plus approfondie des progrès réalisés dans la réalisation des objectifs forestiers de 2030, consultez le rapport complet de l'évaluation de la Déclaration sur les forêts de 2024, « [Forests under fire: Tracking progress on 2030 forest goals](#) ».

CITATION

Veuillez utiliser la citation suivante lorsque vous faites référence aux résultats présentés dans ce dossier :



Partenaires d'évaluation de la déclaration sur les forêts. (2024).
Resume a l'intention des decideurs politiques : Évaluation de la Déclaration sur les Forêts de 2024. Climate Focus (coordinateur et éditeur). Accessible à l'adresse www.forestdeclaration.org.

Ce rapport appartient au domaine public. Les utilisateurs sont invités à le télécharger, l'enregistrer ou le distribuer sous forme électronique ou dans tout autre format. Une copie numérique de cette évaluation, ainsi que des évaluations précédentes, sont disponibles sur le site www.forestdeclaration.org.



1. Introduction

Les forêts sont indispensables : elles fournissent des moyens de subsistance à plus d'un milliard de personnes, abritent 80 % des plantes terrestres et espèces animales et sont irremplaçables pour stabiliser le climat mondial en contribuant à limiter le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 1,5 °C comme prévu dans l'Accord de Paris. Les forêts sont essentielles pour faire face aux crises simultanées liées au climat, à la biodiversité et à la nature, mais elles continuent d'être détruites à un rythme alarmant, menaçant la santé de la planète et le bien-être des générations futures.

Des engagements mondiaux tels que la Déclaration de New York sur les forêts (2014), la Déclaration des dirigeants de Glasgow (2021) et le premier bilan mondial de la CCNUCC (2023) ont été adoptés par presque tous les pays et par des centaines d'entreprises, d'organisations de la société civile et de peuples autochtones. Ces engagements ont permis d'établir une intention commune d'arrêter et d'inverser la déforestation et la dégradation des forêts d'ici 2030. Cependant, à un tiers du parcours, les objectifs envers la déforestation, la dégradation et la restauration semblent de plus en plus hors de portée.

Les facteurs responsables de la déforestation sont liés à des modèles non durables de production et de consommation. La demande mondiale de matières premières les produits agricoles, les combustibles fossiles, les minéraux et même des alternatives durables comme les énergies renouvelables continue d'intensifier la pression sur les écosystèmes forestiers. Même si la demande évolue selon les régions et matières premières, d'autres facteurs émergent ou s'intensifient, créant un ensemble de défis qui exacerbent la déforestation et la dégradation des forêts.

Les effets néfastes des modèles non durables de production et de consommation touchent principalement les groupes les plus vulnérables et marginalisés. Les peuples autochtones et les communautés locales sont confrontés à la violence des conflits liés à l'utilisation des terres et sont souvent dépossédés de leurs terres. La perturbation et la dégradation de

l'écosystème entraînent des conséquences négatives sur leur santé et leurs moyens de subsistance. De même, ils ne reçoivent que peu ou pas de bénéfices des projets de production et de développement qui causent ce préjudice. Les pays en développement et les pays riches en forêts assument, dans une large mesure, la demande mondiale tant au niveau national qu'international avec des volumes toujours plus importants de produits présentant un risque pour les forêts, tout en faisant face à des appels toujours plus nombreux pour résoudre les crises de déforestation et de dégradation des écosystèmes.

Il n'existe pas de solution unique pour protéger et restaurer les forêts, mais la diversité des efforts offre de l'espoir. Chaque effort, qu'il s'agisse de mesures prises du côté de la demande, de normes de durabilité ou de mécanismes financiers, a ses propres succès et limites. Les politiques se sont souvent révélées efficaces lorsqu'elles ont été déployées de manière cohérente, avec un financement adéquat et une volonté politique. Bien que les progrès ne soient pas toujours linéaires ni simples, les tendances récentes dans certains des plus grands pays forestiers comme le Brésil et l'Indonésie montrent que c'est effectivement possible.

Entre-temps, les transitions politiques présentent à la fois des risques et des opportunités pour la conservation des forêts : un leadership fort peut produire des progrès rapides, comme on l'a vu récemment au Brésil, tandis que les changements de volonté et de priorités politiques peuvent facilement compromettre les résultats. Tirer parti des changements politiques pour créer un élan et un consensus peut permettre d'inscrire les forêts au rang de priorité politique. Il est crucial de rester vigilant pour que l'évolution des conjonctures politiques n'attise pas la destruction des forêts,

2 Résultats importants

2.1. Progrès réalisés par rapport aux principaux objectifs forestiers

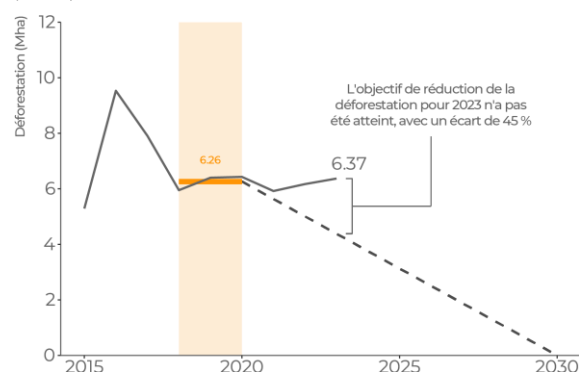
En 2023, les forêts ont été soumises à des pressions considérables, ce qui met en péril le climat mondial, la biodiversité et les objectifs forestiers.

Les objectifs consistant à arrêter et à inverser la dégradation des forêts et la déforestation définis à l'horizon 2030 sont loin d'être atteints. Dans le monde, 6,37 millions d'hectares de forêts ont été définitivement perdus en 2023 (Figure 1). Les objectifs régionaux de déforestation^a n'ont pas été atteints dans toutes les régions tropicales (Figure 2). L'Asie tropicale a presque atteint son objectif intermédiaire en 2022, mais en 2023, la déforestation dans la région a de nouveau augmenté pour atteindre 1,83 million d'hectares. Les progrès réalisés en 2023 pour éliminer la

déforestation dans les régions tempérées et boréales du monde varient, mais toutes les régions étaient sur la mauvaise voie pour atteindre leurs objectifs pour 2030. En dehors des tropiques le régions tempérées d'Amérique latine et d'Amérique du Nord ont connu les niveaux de déforestation le plus élevés. En Afrique tempérée la déforestation a été multiple par six par rapport aux niveaux de référence de 2018-2020. Le émissions brutes de déforestation résultant de la perte permanente du couvert forestier ont totalise 3,8 milliards de tonnes métriques d'équivalente dioxyde de carbone

Les forêts primaires sont les écosystèmes forestiers qu'il est le plus important de protéger, mais elles ont été détruites à un rythme effréné l'an dernier. La perte du carbone conservé par les forêts primaires est irréversible à l'échelle temporelle pertinente, tout comme la biodiversité qu'elles abritent. Il peut s'écouler des centaines, voire des milliers d'années avant que

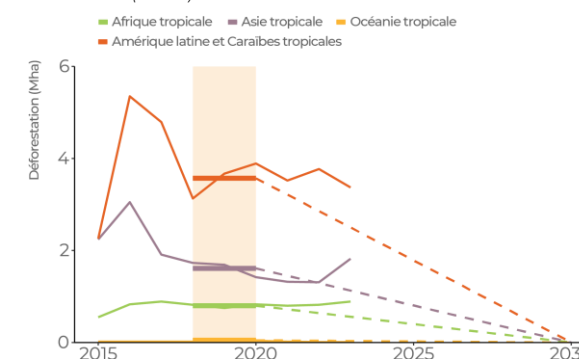
Figure 1. Déforestation mondiale entre 2015 et 2023, en millions d'hectares (Mha) et autres indicateurs clés



Indicateurs clés de la déforestation mondiale en millions d'hectares (Mha)

Échelle régionale	Niveau de référence de déforestation (Mha)	Objectif de déforestation pour 2023 (Mha)	Déforestation en 2023 (Mha)	Variation par rapport au niveau de référence (%)	Écart par rapport à l'objectif pour 2023 (%)
Échelle mondiale	6.26	4.38	6.37	+2%	+45%

Figure 2. Déforestation des régions tropicales entre 2015 et 2023, en millions d'hectares (Mha) et autres indicateurs clés



Indicateurs clés de la déforestation des régions tropicales en millions d'hectares (Mha)

Échelle régionale	Niveau de référence de déforestation (Mha)	Objectif de déforestation pour 2023 (Mha)	Déforestation en 2023 (Mha)	Variation par rapport au niveau de référence (%)	Écart par rapport à l'objectif pour 2023 (%)
Afrique tropicale	0.80	0.56	0.89	+12%	+60%
Asie tropicale	1.61	1.13	1.82	+13%	+62%
Amérique latine et Caraïbes tropicales	3.57	2.50	3.37	-5%	+35%
Océanie tropicale	0.05	0.03	0.01	-74%	-62%

^a L'Évaluation de la Déclaration sur les forêts indique si le monde, les régions et les pays sont en bonne passe ou non d'atteindre les objectifs forestiers pour 2030 en utilisant les données annuelles les plus récentes sur une gamme d'indicateurs et correspondant pour la même année. Le monde, une région ou un pays est considéré comme faisant fausse route lorsqu'il n'atteint pas son objectif pour 2023 pour cet indicateur. Nous exprimons le degré auquel une région donnée fait fausse route objectif pour 2023.

les structures et les fonctions écologiques qui caractérisent une forêt primaire ne soient rétablies. En 2023, le rythme global de disparition des forêts primaires tropicales humides était 38 % plus élevé que nécessaire pour être sur la bonne voie. Cependant, certains pays tropicaux ont progressé vers l'objectif consistant à mettre fin à la disparition des forêts primaires d'ici 2030. Pourtant, les progrès accomplis dans le monde entier pour arrêter la disparition de ces forêts irremplaçables sont largement insuffisants. **La superficie totale des forêts mondiales affectées par la dégradation est considérable.** La superficie des forêts classées dans une catégorie d'intégrité écologique inférieure en 2022^b, soit 62 millions d'hectares, est dix fois plus grande que la superficie déboisée, et représente deux fois la superficie totale de l'Allemagne. Ce chiffre ne tient même pas compte des forêts qui se sont dégradées, mais qui sont restées dans la même classe d'intégrité. La dégradation des forêts tropicales humides en 2023 était non conforme à l'objectif prévu pour l'élimination de la dégradation des forêts d'ici 2030 à hauteur de 20 %. Les forêts sont également de plus en plus fragmentées : 18 % des forêts tropicales sont maintenant affectées par les effets lisières. Cependant, les pressions anthropiques qui conduisent à la dégradation des forêts semblent diminuer. L'indice d'intégrité du paysage forestier (IIPF) montre que le taux de perte de l'intégrité écologique ralentit à l'échelle mondiale, avec des exceptions notables en Asie tempérée et en Europe tempérée. Cela pourrait indiquer que les taux de dégradation diminueront à l'avenir. Cependant, l'IIPF ne tient pas compte des effets de l'intensification des feux de forêt qui pourraient compromettre les progrès réalisés dans la réduction des facteurs de dégradation.

Les incendies de forêt sont étroitement liés à la déforestation et à la dégradation des forêts. Les incendies de plus en plus graves sont des catastrophes d'origine humaine, et non pas des phénomènes naturels. L'intensification des incendies crée un cercle vicieux : des feux plus intenses entraînent une dégradation plus importante, réduisent la résilience des forêts et augmentent leur vulnérabilité aux incendies futurs. Cette dynamique rend encore plus difficile l'arrêt de la déforestation et de la dégradation des forêts d'ici 2030. Cela est particulièrement vrai dans les écosystèmes qui n'ont pas évolué en même temps que l'aggravation des

incendies, comme les forêts tropicales humides, où les impacts sont particulièrement dommageables

En outre, en 2023, plus de 1,4 million d'hectares de forêts ont été perdus dans les Zones clés pour la biodiversité (ZCB),^c ce qui représente 19 % de plus que l'objectif à atteindre pour éliminer la perte du couvert forestier dans les ZCB d'ici 2030. La perte de couvert forestier dans ces zones détruit les habitats forestiers des espèces qui en dépendent pour leur survie ou leur reproduction.

2.2 Progrès sur les objectifs de production et de développement durables

Il ne reste qu'un an pour que le secteur privé atteigne l'objectif visant à éliminer la déforestation des chaînes d'approvisionnement agricoles,¹ mais le monde est encore loin de cet objectif.

La production de matières premières, y compris les cultures agricoles et le bétail, ainsi que les produits miniers comme le charbon, les métaux et les minéraux, demeure le principal facteur de la déforestation et de la transformation des écosystèmes dans le monde entier (Figure 3).² Au cours des deux dernières décennies, sept produits agricoles à eux seuls ont causé 57 % de la déforestation totale entre 2001 et 2018.³

Les volumes d'exploitation minière des forêts tropicales humides ont doublé entre 2000 et 2019,⁴ le charbon représentant 34 % de la déforestation induite par l'exploitation minière qui pourrait être attribuée à des produits de base spécifiques de 2001 à 2019.⁵ La demande pour bon nombre de ces produits et, par conséquent, la pression sur les forêts, reste élevée ou continue d'augmenter. Une grande partie de cette demande est motivée par les pays industrialisés : entre 2020 et 2022, l'UE et la Chine, soit les principaux marchés

^b Cela comprend les zones qui sont passées d'une catégorie d'intégrité supérieure à une catégorie d'intégrité inférieure, déduction faite de toutes les zones ayant un indice d'intégrité du paysage forestier (IIPF) plus élevé. Ces augmentations peuvent être la régénération des forêts qui pourrait se produire à l'avenir. En outre, cette estimation exclut les zones qui ont été déboisées de façon permanente. Voir les sections précédentes.

^c Les Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB) sont des sites qui contribuent de manière significative à la persistance mondiale de la biodiversité et sont identifiés sur la base d'un ensemble de critères relatifs aux espèces ou écosystèmes menacés ou à l'irremplaçabilité (UICN, 2022). Les ZCB forestières sont un sous-ensemble de toutes les ZCB, caractérisées par une couverture forestière et la présence d'au moins un spécialiste forestier qui a déclenché les critères de ZCB sur le site (Crowe, O. et al.,

importateurs de produits présentant un risque pour les forêts, ont été responsables d'environ 40 % de la déforestation totale liée au commerce direct des produits agricoles.⁶ Et malgré les objectifs de l'Accord de Paris visant à éliminer progressivement la production des centrales à charbon d'ici 2040,⁷ la production mondiale de charbon a atteint un niveau record en 2023.⁸ Les pays industrialisés, comme la Chine, l'UE et les États-Unis, sont à l'origine de près de la moitié de la hausse de la demande mondiale en métaux et minéraux.⁹

Les activités à petite échelle ont également des répercussions importantes sur les forêts. L'agriculture itinérante a entraîné la perte de 15,9 millions d'hectares de forêts primaires entre 2015 et 2023. Bien que l'agriculture itinérante puisse être pratiquée de manière durable dans le cadre des systèmes traditionnels de gestion des terres par rotation, ses impacts sont préjudiciables lorsqu'ils conduisent à la déforestation des forêts primaires.¹⁰ L'exploitation minière artisanale et à petite échelle demeure une menace importante et croissante pour les forêts, en particulier en Amazonie¹¹ et dans le bassin du Congo.¹²

Les peuples autochtones et les communautés locales sont à l'avant-garde des initiatives locales pour combattre les pratiques destructrices de production et de développement, protégeant leurs maisons et leurs terres contre les incursions injustes. En 2023, 196 défenseurs des terres et de l'environnement ont été tués, ce qui porte à 2 106 le nombre total d'homicides relevés par Global Witness depuis 2012.¹³ Les mines demeurent le secteur le plus dangereux pour les défenseurs. Un examen des conflits environnementaux a révélé que 34 % des conflits concernent des peuples autochtones, tandis que trois quarts des conflits sont causés par des secteurs à risque pour la forêt : agriculture et foresterie, exploitation minière, combustibles fossiles et projets de barrages.¹⁴ Les conflits et les déplacements dus à l'exploitation minière devraient augmenter à mesure que la demande en minéraux et en résidus miniers qui en découlent augmente.¹⁵

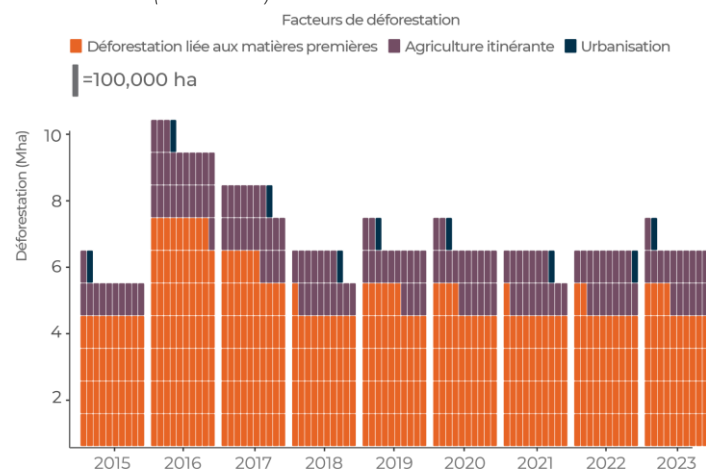
Les efforts des entreprises pour mettre fin à la déforestation et à la transformation dans les chaînes d'approvisionnement agricoles ont été insuffisants. Près du quart des entreprises et institutions financières à haut risque (c.-à-d. celles évaluées par Forest 500 dans chacune de leurs dix évaluations annuelles) n'ont pris aucun engagement pour lutter contre la déforestation.¹⁶ Même celles qui ont pris des engagements ne les respectent pas.¹⁷ La transparence reste un véritable obstacle aux progrès. Seulement

21 % des entreprises qui ont rendu compte de leurs efforts de déforestation au CDP en 2023 ont fourni des informations exhaustives et de qualité.¹⁸

Pourtant, les entreprises à l'avant-garde de la chaîne d'approvisionnement agricole font de réels progrès. Ces efforts seront essentiels lorsque le Règlement européen sur les produits sans déforestation (EUDR)^d entrera en vigueur en décembre 2024.¹⁹ Cette politique historique pourrait transformer la réduction de la déforestation en uniformisant les règles du jeu et en appliquant les exigences de diligence raisonnable à tous les acteurs du marché. Alors que les grandes entreprises cherchent à accéder au plus grand marché unique du monde,²⁰ le moment est venu de mobiliser leur motivation et de stimuler des innovations radicales dans les technologies de traçabilité et les pratiques de durabilité, tout en veillant à ce que les petits producteurs ne soient pas désavantagés et exclus des chaînes d'approvisionnement européennes.

En revanche, le secteur extractif est à la traîne par rapport aux actions en faveur des forêts. Les risques que l'exploitation minière fait peser sur les forêts et la biodiversité sont sous-estimés, et ils sont rarement pris en compte dans les objectifs nationaux de biodiversité²¹ ou les évaluations des risques, même lorsque l'exploitation minière a lieu dans des zones protégées.²² Cependant, quelques premières démarches ont été entreprises dans la bonne direction. Par exemple, parmi les sociétés minières qui ont communiqué des informations au CDP, la part de l'engagement de l'entreprise en matière de biodiversité est passée de 53 % en 2021 à 77 % en 2023.²³

Figure 3. Facteurs de déforestation en millions d'hectares (Mha) de déforestation (2015-2023)



^d Le 2 octobre 2024, la Commission européenne a publié une proposition visant à retarder de 12 mois la mise en œuvre du Règlement de l'Union européenne sur la déforestation (EUDR). Au moment de la rédaction, il n'est pas clair si la proposition sera adoptée par le Parlement européen et les États membres de l'UE. Pour plus d'informations, consultez https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_24_5009

2.3 Progrès sur l'augmentation et l'écologisation des financements pour les forêts

La réalisation des objectifs forestiers internationaux exige un investissement substantiel dans la protection, la gestion durable et la restauration des forêts. Ce financement dit « vert » doit être mobilisé à la fois par des sources publiques et privées.

Les engagements financiers internationaux actuels pour la forêt s'élèvent à 30,03 milliards de dollars entre 2021 et 2025. En août 2024, un peu plus du tiers des fonds avait été débloqué.²⁴ La réalisation des objectifs forestiers exige également un abandon de ce qu'on appelle le « financement gris » ou les investissements dans des activités potentiellement préjudiciables.

Cependant, les gouvernements n'ont dépensé que 2,4 milliards de dollars par an pour le financement vert des forêts depuis 2010,^e contre jusqu'à 1 billion de dollars par an pour le financement gris sur la même période.^f En 2024, on estime que 2,6 billions de dollars par an en subventions préjudiciables pour l'environnement encouragent une production non durable ou une consommation intensive en carbone, l'épuisement des ressources naturelles ou la dégradation des écosystèmes mondiaux.²⁵ Il n'y a pas que les gouvernements : les flux de financement gris du secteur privé vers les activités présentant un risque pour les forêts restent importants. Les données de Forests & Finance montrent qu'entre janvier 2016 et septembre 2023, plus de 307 milliards de dollars en crédits financiers ont été fournis par les banques aux plus grandes entreprises impliquées dans les chaînes d'approvisionnement des produits de base présentant un risque pour les forêts ou issus de l'exploitation minière.²⁶ Les investissements verts du secteur privé sont encore mal suivis et difficiles à mesurer.

En ce qui concerne le financement public des forêts, REDD+ reste un levier important pour mobiliser les fonds. En 2024, le Fonds carbone du FCPF a versé des sommes au Vietnam,²⁷ à la Côte d'Ivoire²⁸ et au Laos²⁹ pour la réduction des émissions par l'intermédiaire de programmes REDD+ juridictionnels. Jusqu'à présent, le Fonds a émis 94 millions de dollars en paiements pour la réduction des émissions à six pays, avec un total de 327,7 millions de dollars en attente.³⁰

Le financement destiné à soutenir les peuples autochtones, les communautés locales et les populations d'ascendance africaine a augmenté ces dernières années. Entre 2020 et 2023, les décaissements ont atteint en moyenne 517 millions de dollars par an, soit une augmentation de 36 % par rapport à la moyenne des quatre années précédentes.³¹ Néanmoins, ce financement reste largement insuffisant. La majorité (72 %) de cette augmentation est attribuée au Forest Tenure Funders Group, un groupe de 25 donateurs qui a fait la Déclaration conjointe des donateurs relative à la propriété forestière des peuples autochtones et aux communautés locales (IPLC Forest Tenure Joint Donor Statement) à la COP26 et qui s'est engagé à verser 1,7 milliard de dollars entre 2021 et 2025.³²³³ Malgré ces augmentations, l'accès direct des peuples autochtones, des communautés locales et des populations d'ascendance africaine au financement demeure limité, même si le financement direct est essentiel pour remédier aux iniquités historiques du financement et pour permettre à ces groupes d'utiliser le financement en fonction de leurs priorités. Une analyse des subventions philanthropiques pour 2024 a révélé qu'entre 2016 et 2020, seulement 0,6 % des dons ont bénéficié aux peuples autochtones et que seulement 0,3 % des dons ont été versés aux gouvernements autochtones, aux régions autonomes et aux organisations autochtones.³⁴³⁵ Les modèles traditionnels de financement des forêts, par le haut, dirigés par les gouvernements ou les acteurs privés, limitent souvent la capacité des peuples autochtones et des communautés locales à accéder au financement ou à l'utiliser en fonction de leurs priorités. De nouveaux mécanismes de

^e Ce total comprend le financement international du développement lié au climat, ainsi que les financements internationaux et nationaux REDD+. Veuillez noter que les estimations financières couvrent différentes périodes. Le financement international du développement comprend les engagements financiers bilatéraux et multilatéraux pris au cours de la période 2010-2022, tels qu'ils sont consignés dans la base de données du CAD de l'OCDE sur les statistiques de financement extérieur du développement. Le programme international REDD+ comprend les engagements financiers de préparation et de mise en œuvre du programme REDD+ par le FCPF, le GCF, le FIP, le BioCF, le CAFI, l'ONU-REDD, le CBFF et l'Amazon Fund entre 2008 et 2022. Données obtenues des sites Web du fonds et du site [Climate Funds Update](#). Le REDD+ national comprend les engagements financiers REDD+ des gouvernements pris par 16 pays participants qui ont budgétisé les contributions gouvernementales. Données obtenues à partir des EPRD sur le site [Web du FCPF](#). Il convient de noter que les plans d'investissement couvrent différentes périodes et que les informations sur la mise en œuvre et les progrès depuis la publication ne sont pas disponibles.

^f La limite supérieure est une valeur estimée si les données de tous les pays étaient disponibles. Voir Damania, Richard et. al (2023). Detox Development: Repurposing Environmentally Harmful Subsidies. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1916-2

financement axés sur les peuples autochtones et les communautés locales font de ces parties prenantes des partenaires plutôt que des bénéficiaires dans la mise en œuvre du financement forestier.³⁶

Au sein du secteur privé, les progrès réalisés pour protéger les forêts contre les conséquences négatives des investissements demeurent insuffisants. En 2023, une évaluation par Global Canopy a révélé que près d'un quart des entreprises et institutions financières les plus exposées au risque de déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement et leurs investissements n'ont pas pris l'engagement de lutter contre la déforestation.³⁷ Bien qu'il s'agisse d'une nette diminution par rapport aux évaluations des années précédentes,³⁸ la liste des entreprises et institutions financières qui n'ont toujours pas pris un tel engagement comprend certaines des plus grandes sociétés mondiales de produits alimentaires, de boissons, de vêtements et d'investissement.

Les financements fondés sur le marché, comme les projets de carbone forestier, continuent de susciter la controverse. La demande continue d'être façonnée par l'examen de la qualité des crédits carbone à base de produits forestiers. Entre 2023 et 2024, les crédits REDD+ ont perdu 62 % de leur valeur, avec une baisse des volumes de transactions de 51 % et des prix de 23 %.^{h 39,40} De nouveaux marchés pour les programmes REDD+ juridictionnels (JREDD+) sont en train d'émerger, par exemple: le Costa Rica et le Ghana ont signé des accords pour fournir des crédits vérifiés ART-TREES aux acheteurs de la Coalition LEAF.⁴¹ Le Suriname, le Honduras et le Belize ont récemment rendu les crédits souverains JREDD+ disponibles en tant que résultats d'atténuation transférés au niveau international (RATNI) au titre de l'Article 6.⁴²

2.4 Progrès réalisés dans l'amélioration des droits et de la gouvernance concernant les forêts

Une gouvernance efficace des forêts exige des politiques et des cadres juridiques clairs et applicables qui assurent une participation inclusive, responsabilisent les gouvernements et favorisent des objectifs communs comme la protection des forêts et la sécurité foncière. Malgré les progrès réalisés dans certaines régions, des violations des droits et une mauvaise gouvernance persistent dans de nombreuses régions.

D'une part, l'année écoulée a été marquée par plusieurs avancées positives dans la gouvernance forestière. Le nombre de zones protégées a augmenté, atteignant 302 934 à l'échelle mondiale en août 2024,⁴³ avec de nouvelles zones établies dans des pays comme le Japon,⁴⁴ le Bhoutan⁴⁵ et le Brésil.⁴⁶ Les efforts visant à renforcer la législation sur la protection des forêts progressent dans des régions telles que l'UE, avec la loi sur la restauration de la nature en juin 2024⁴⁷ et la première loi sur l'aménagement du territoire adoptée en décembre 2023.^{48,49} Les mesures axées sur la demande, en particulier dans l'UE, progressent également avec la mise en œuvre de l'EUDR et de la Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (Corporate Sustainability Due Diligence Directive, CSDDD). Le règlement britannique sur les produits de base présentant un risque pour les forêts (UK Forest Risk Commodity Regulation, UKFRC) est en cours d'élaboration. La mise en application des lois forestières s'est améliorée dans plusieurs pays, dont le Brésil,⁵⁰ la Colombie,⁵¹ les États-Unis,⁵² l'Australie⁵³ et le Portugal,⁵⁴ tandis que la coopération internationale a progressé, par exemple avec le développement de Nature Crime Alliance.^{55,56,57,58} En outre, le financement des droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales a augmenté, et les récentes décisions de justice en

⁹ Global Canopy a constaté que 40 % des entreprises et des institutions financières évaluées dans le cadre de son rapport Forest 500 de 2023 n'ont pris aucun engagement en lien avec la déforestation.

^h Cette baisse a été largement attribuée à une vague de couverture médiatique négative des programmes REDD+ en 2023, suite aux résultats largement publiés de certaines recherches sur une sélection de projets REDD+. Voir, par exemple, Greenfield, P. (18 janvier 2023), Révélation : selon l'analyse, plus de 90 % des compensations carbone de la forêt tropicale par le plus grand organisme de certification sont sans valeur. The Guardian. <https://www.theguardian.com/environment/2023/jan/18/revealed-forest-carbon-offsets-biggest-provider-worthless-verra-aoe>.

Équateur,^{59,60} en Indonésie⁶¹ et au Canada⁶² ont permis de faire des progrès significatifs pour garantir les droits fonciers de ces groupes.

Cependant, des défis importants demeurent en ce qui concerne la **gouvernance mondiale des forêts**. Par exemple, des critiques ont été formulées à l'encontre de la réglementation du côté de la demande, que certains considèrent comme étant trop punitive et qui ne tient pas compte des facteurs locaux.^{63,64} Les échecs dans la protection des lois pour la protection des forêts sont également évidents, avec l'affaiblissement des réglementations en Inde,⁶⁵ une définition diluée de la dégradation des forêts au Canada^{66,67} et des défis de mise en œuvre de la gouvernance forestière en Europe.⁶⁸ La reconnaissance des droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales demeure beaucoup trop lente face aux atteintes territoriales continues par les activités infrastructurelles, agricoles et extractives ainsi que par les projets de conservation et d'atténuation du changement climatique. Même lorsque les pays ont mis en place des processus pour que les communautés puissent revendiquer leur titre foncier, ces processus sont souvent fastidieux et limités, comme le montrent les exemples récents du Cambodge,⁶⁹ de l'Inde, du Népal, des Philippines et du Guyana.⁷⁰ Les expulsions récentes en Tanzanie,^{71,72} l'empiètement envisagé sur les territoires des peuples autochtones au Cambodge et l'affaiblissement des droits de consentement préalable, libre et éclairé (FPIC) au Népal et en Inde⁷³ illustrent encore davantage les difficultés à parvenir à une gouvernance équitable des forêts.

Avec les grandes transitions politiques qui se profilent dans le monde entier, la possibilité de faire progresser ou de mettre en péril les objectifs mondiaux en matière de forêts est immense. Deux des pays ayant les plus hauts niveaux de perte de forêts primaires connaîtront une transition politique au cours de la prochaine année : l'Indonésie nommera un nouveau président en octobre 2024, tandis que la Bolivie organisera des élections nationales en 2025. L'Union européenne et les États-Unis, deux des plus grands consommateurs de produits présentant un risque pour les forêts, sont également confrontés à d'importants changements politiques. Les résultats des élections européennes de juin 2024 pourraient affecter la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et les élections fédérales américaines de novembre 2024 auront probablement des conséquences globales sur le climat, au-delà de la détermination du sort de la législation proposée sur le déboisement, la Forest Act des États-Unis.⁷⁴

3. Recommandations

La prospérité et la protection des forêts ne sont pas incompatibles. Il existe une autre voie et le choix nous appartient. Nous avons la capacité de soutenir la vie humaine et d'en favoriser l'épanouissement sans détruire ni dégrader les écosystèmes naturels.

Au niveau mondial, nous n'avons pas besoin de transformer les écosystèmes naturels en terres agricoles afin de répondre aux besoins nutritionnels de l'humanité. De 2000 à 2021, la production agricole et la production de viande ont toutes deux augmenté de plus de 50 %⁷⁵ alors que sur la même période, la population mondiale n'a augmenté que de 29 %.⁷⁶ Nous avons déjà plus que suffisamment de nourriture pour répondre aux besoins caloriques du monde. La famine est un problème de distribution, pas de production.⁷⁷

Bien que certains impacts sur les forêts semblent inévitables, nous n'avons pas besoin de les détruire imprudemment ou de mettre en péril la sécurité des communautés pour répondre à la demande de produits miniers. La transition vers les énergies renouvelables offre l'occasion de réduire notre dépendance à l'égard des centrales à charbon et, par conséquent, de diminuer l'exploitation minière du charbon, l'un des principaux moteurs de la déforestation liée à l'exploitation minière. Cela dit, le passage aux énergies renouvelables a également des répercussions importantes sur les forêts par l'extraction de minéraux essentiels, et ces répercussions doivent être reconnues et atténuées. Cependant, à la différence du charbon, une fois extraits, les minéraux essentiels peuvent être réutilisés pendant une douzaine d'années ou plus,⁷⁸ tant que nous mettons en place des systèmes de récupération et de recyclage.⁷⁹ Les impacts néfastes de l'exploitation minière elle-même peuvent être considérablement réduits avec les bonnes approches, par exemple, en évitant les zones à haute valeur de conservation, en réduisant l'empreinte écologique de l'extraction minière et en rétablissant les zones touchées, en respectant les droits et les territoires des peuples autochtones et des communautés locales sur les terres desquelles se trouvent la plupart de ces gisements miniers essentiels.⁸⁰

Il faut, en fin de compte, repenser notre relation fondamentale avec la consommation. Il est urgent d'échanger des systèmes à forte intensité de

ressources contre des systèmes plus efficaces et durables, par exemple en remplaçant les énergies fossiles par des énergies renouvelables, en remplaçant les véhicules à essence par des véhicules électriques et en remplaçant les bâtiments inefficaces par des bâtiments durables. Néanmoins, cela ne suffira pas. En plus de nouvelles méthodes d'utilisation des ressources plus durables, nous devons envisager et adopter rapidement des modèles alternatifs de consommation, tels que la circularité (plutôt que l'économie linéaire), des solutions de transport partagé et public (plutôt que les véhicules individuels), et des réductions conscientes de la demande globale, alignées sur une transition juste et équitable.

Le monde n'étant pas sur la bonne voie pour arrêter et inverser la perte et la dégradation des forêts d'ici 2030, tous les acteurs et secteurs doivent travailler à rattraper leur retard, voire davantage, dans les années à venir. Il reste moins de six ans avant la fin de cette décennie critique. Il est donc essentiel d'agir immédiatement pour protéger les forêts. Les dirigeants mondiaux peuvent et doivent atteindre leurs objectifs ambitieux pour 2030. Pour cela, ils doivent :

- **reconnaître la véritable valeur des forêts et autres écosystèmes, et de restructurer leur planification économique en conséquence ;** Les dirigeants doivent soigneusement peser les compromis entre les objectifs forestiers et ceux du développement durable : Qui bénéficie de la déforestation et de l'exploitation ? Le défrichement pour l'exploitation minière ou autre est-il la meilleure façon d'agir pour le développement durable à long terme, ou ne contribue-t-il qu'au gain superficiel et à court terme d'une minorité ? Les risques pour les forêts et autres écosystèmes peuvent-ils être évités, et si ce n'est pas possible, atténués ?
- **adopter un changement radical du paradigme de l'exploitation non durable et de l'inégalité qui est si profondément enraciné dans notre société ;** Le monde ne peut pas continuer à exploiter et à détruire les forêts à sa guise. Une transformation radicale des voies de développement, des flux financiers et de l'efficacité et de l'application de la gouvernance est nécessaire pour modifier la trajectoire mondiale afin d'atteindre les objectifs fixés pour les forêts à l'horizon 2030. Les dirigeants devraient exploiter le pouvoir de l'innovation humaine dans les paysages pour développer collectivement des modèles alternatifs au bénéfice de tous.
- **créer un environnement réglementaire et fiscal qui impose des mesures, de la divulgation et de la responsabilisation du secteur privé pour les forêts et qui incite à la protection, à la gestion durable et à la restauration des forêts ;** Il est également grand temps d'aller au-delà et d'ajouter des mandats gouvernementaux aux initiatives volontaires, en

créant des incitations pour le secteur privé à adopter les meilleures pratiques. Les gouvernements doivent réaffecter les subventions préjudiciables de manière efficace, juste et équitable,⁸¹ réglementer le secteur financier et accroître considérablement le financement des forêts. En particulier, ils doivent donner la priorité au renforcement des capacités et à l'acheminement du financement vers les mécanismes qui financent directement les peuples autochtones, les communautés locales et d'autres acteurs locaux.

- **adopter une approche fondée sur les droits, globale et résiliente de la protection des forêts qui privilégie une gouvernance inclusive et participative pour perdurer au fil des changements politiques ;** Les gouvernements doivent reconnaître et respecter les droits de la personne, en particulier les droits des peuples autochtones sur leurs terres, territoires et ressources. Ils doivent appuyer les solutions axées sur les peuples autochtones et les communautés pour une gestion durable des terres tout en s'attaquant aux injustices historiques.
- **agir pour traiter la déforestation comme un problème mondial commun ;** Tous les pays qui importent des produits présentant un risque pour la forêt doivent assumer une responsabilité proportionnelle à leur empreinte, y compris dans leurs plans nationaux sur le climat.⁸² Les gouvernements doivent adopter un esprit de partenariat, en veillant à ce que l'assistance technique et financière soit menée sur un pied d'égalité et adaptée aux besoins et priorités du pays bénéficiaire. Les pays industrialisés doivent accroître le financement des pays en développement, en reconnaissant leurs responsabilités communes, mais différenciées.
- **agir en fonction de la nouvelle réalité du changement climatique, où les incendies de forêt sont devenus plus fréquents et intenses, et où la dégradation continue à représenter une menace sérieuse pour les forêts dans le monde entier ;** Les incendies doivent être gérés avec soin et comptabilisés dans les rapports officiels sur les gaz à effet de serre. Les dirigeants devraient également accorder la priorité aux investissements dans la restauration, en exploitant le potentiel de régénération naturelle pour contrer la dégradation des forêts à l'échelle mondiale tout en remettant sérieusement en question l'orientation productive de la foresterie.
- **assurer une transparence totale sur la mise en œuvre des engagements relatifs aux forêts, afin que les progrès puissent être suivis et que les donateurs soient tenus responsables.** Les entités participantes et les signataires des engagements relatifs aux forêts doivent fixer des objectifs intermédiaires clairs et mettre à la disposition du public des stratégies pour aligner leurs priorités économiques et de développement sur la protection des forêts. Sans données exactes et à jour, nous ne pouvons pas avoir une image complète des efforts

déployés pour atteindre les objectifs en matière de protection des forêts dans le monde.

Lorsque les pays réussissent à protéger leur forêts, ils doivent soutenir ces efforts ; la protection des forêts n'est pas une réussite ponctuelle. Nous devrions célébrer les victoires, mais il est essentiel que les pays restent vigilants et s'engagent à renforcer leurs mesures de protection et de restauration des forêts, en veillant à ce que nos succès, et non pas nos échecs, se cumulent.

Nous ne pouvons pas maintenir ce statu quo. De même, il ne suffit pas de remplacer simplement les modèles non durables d'utilisation des ressources par des alternatives « vertes » d'extraction. La voie à suivre peut parfois être difficile, mais elle est réalisable : nous avons besoin d'une transformation radicale de notre approche de la consommation, du développement et de la protection des forêts mondiales.

Notes de fin

- ¹ UN High-Level Expert Group on the Net-Zero Emissions Commitments of Non-State Entities. (2022). *Integrity Matters: Net-Zero Emissions Commitments of Non-State Entities*. <https://www.un.org/en/climatechange/high-level-expert-group>; Spring, J., Jessop, S., Spring, J., & Jessop, S. (2022, November 7). COP27: Major food firms detail plans to eliminate deforestation by 2025. *Reuters*. <https://www.reuters.com/business/cop/cop27-major-food-firms-detail-plans-eliminate-deforestation-by-2025-2022-11-07/>.
- ² Curtis, P. G., Slay, C. M., Harris, N. L., Tyukavina, A., & Hansen, M. C. (2018). Classifying drivers of global forest loss. *Science*, 361(6407), 1108–1111. <https://doi.org/10.1126/science.aau3445>.
- ³ Dow Goldman, E., Weisse, M., Harris, N., & Schneider, M. (2020). Estimating the Role of Seven Commodities in Agriculture-Linked Deforestation: Oil Palm, Soy, Cattle, Wood Fiber, Cocoa, Coffee, and Rubber. *World Resources Institute*. <https://doi.org/10.46830/writn.na.00001>.
- ⁴ Luckeneder, S., Giljum, S., Schaffartzik, A., Maus, V., & Tost, M. (2021). Surge in global metal mining threatens vulnerable ecosystems. *Global Environmental Change*, 69, 102303. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2021.102303>.
- ⁵ WWF. (2023). *Extracted Forests*. <https://www.wwf.de/fileadmin/fm-wwf/Publikationen-PDF/Wald/WWF-Studie-Extracted-Forests.pdf>.
- ⁶ Will China take action on imported deforestation? - Insights - Trase. (2024, April 30). July 24, 2024, <https://trase.earth/insights/will-china-take-action-on-imported-deforestation>.
- ⁷ Yanguas Parra, P. A., Ganti, G., Brecha, R., Hare, B., Schaeffer, M., Fuentes, U., et al. (2019). *Global and regional coal phase-out requirements of the Paris...* <https://climateanalytics.org/publications/global-and-regional-coal-phase-out-requirements-of-the-paris-agreement-insights-from-the-ippcc-special-report-on-15c>.
- ⁸ Energy Institute. (2024). *2024 Statistical Review of World Energy: 73rd edition*. <https://www.energyinst.org/statistical-review/home>.
- ⁹ Camiel. (2024, May 15). The EU's critical minerals crusade. <https://www.somo.nl/the-eus-critical-minerals-crusade/>.
- ¹⁰ Noon, M. L., Goldstein, A., Ledezma, J. C., Roehrdanz, P. R., Cook-Patton, S. C., Spawn-Lee, S. A., et al. (2022). Mapping the irrecoverable carbon in Earth's ecosystems. *Nature Sustainability*, 5(1), 37–46. <https://doi.org/10.1038/s41893-021-00803-6>.
- ¹¹ Elera Gonzales, D. G., da Silva, C. L., Melo, L. de M., Nogueira, S. S., de Sousa, R. R., Alves, M. D. de S., et al. (2024, June 4). *Impact of Artisanal Mining on the Sustainability of the Amazon, Predictive Analysis for the Next 50 Years* [SSRN Scholarly Paper]. <https://doi.org/10.2139/ssrn.4853904>; Quash, Y., Kross, A., & Jaeger, J. A. C. (2024). Assessing the impact of gold mining on forest cover in the Surinamese Amazon from 1997 to 2019: A semi-automated satellite-based approach. *Ecological Informatics*, 80, 102442. <https://doi.org/10.1016/j.ecoinf.2023.102442>.
- ¹² Ladewig, M., Angelsen, A., Masolele, R. N., & Chervier, C. (2024). Deforestation triggered by artisanal mining in eastern Democratic Republic of the Congo. *Nature Sustainability*, 1–9. <https://doi.org/10.1038/s41893-024-01421-8>.
- ¹³ Global Witness. (2024). *Missing voices: The violent erasure of land and environmental defenders*. <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/missing-voices/>.
- ¹⁴ Scheidel, A., Fernández-Llamazares, Á., Bara, A. H., Del Bene, D., David-Chavez, D. M., Fanari, E., et al. (2023). Global impacts of extractive and industrial development projects on Indigenous Peoples' lifeways, lands, and rights. *Science Advances*, 9(23), eade9557. <https://doi.org/10.1126/sciadv.ade9557>.
- ¹⁵ Owen, J. R., Kemp, D., Lechner, A. M., Ang Li Ern, M., Lèbre, É., Mudd, G. M., et al. (2024). Increasing mine waste will induce land cover change that results in ecological degradation and human displacement. *Journal of Environmental Management*, 351, 119691. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2023.119691>.
- ¹⁶ Thomson, E., & Franklin, H. (2024). *A decade of deforestation data*. <https://forest500.org/publications/2024-a-decade-of-deforestation-data/>.
- ¹⁷ Thomson, E., & Franklin, H. (2024).
- ¹⁸ CDP & Accountability Framework initiative. (2024). *Time for Transparency: Deforestation- and conversion-free supply chains*. <https://www.cdp.net/en/research/global-reports/global-forests-report-2024>.
- ¹⁹ European Commission. (2024). Deforestation Regulation implementation. https://green-business.ec.europa.eu/deforestation-regulation-implementation_en.
- ²⁰ European Commission. (2024, July 26). EU position in world trade. https://policy.trade.ec.europa.eu/eu-trade-relationships-country-and-region/eu-position-world-trade_en.
- ²¹ Torres, A., Zu Ermgassen, S. O. S. E., Navarro, L. M., Ferri-Yanez, F., Teixeira, F. Z., Wittkopp, C., et al. (2024). Mining threats in high-level biodiversity conservation policies. *Conservation Biology*, 38(4), e14261. <https://doi.org/10.1111/cobi.14261>.
- ²² Aska, B., Franks, D. M., Stringer, M., & Sonter, L. J. (2024). Biodiversity conservation threatened by global mining wastes. *Nature Sustainability*, 7(1), 23–30.
- ²³ 2023 CDP Forests data.
- ²⁴ Detox Development: Repurposing Environmentally Harmful Subsidies. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1916-2.
- ²⁵ Koplow, D., & Steenblik, R. (2024). *Protecting Nature by Reforming Environmentally Harmful Subsidies: An Update*. <https://www.earthtrack.net/document/protecting-nature-reforming-environmentally-harmful-subsidies-update>.
- ²⁶ Forests & Finance. (2023). Banking on Biodiversity Collapse. <https://forestsandfinance.org/banking-on-biodiversity-collapse/>.
- ²⁷ World Bank. (2024, March 21). Viet Nam Receives \$51.5m World Bank Payment for Reducing Emissions Through Forest Preservation. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2024/03/21/viet-nam-receives-51-5m-world-bank-payment-for-reducing-emissions-through-forest-preservation>.
- ²⁸ World Bank. (2024, June 14). Côte d'Ivoire Receives \$35 million Payment for Verified Reduction of Carbon Emissions <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2024/06/14/cote-ivoire-receives-35-million-payment-for-verified-reduction-of-carbon-emissions>.
- ²⁹ FCPF. (2024) The Lao PDR received a payment of \$16 million from the World Bank-administered Forest Carbon Partnership Facility for reducing greenhouse gas emissions. | Forest Carbon Partnership Facility. <https://www.forestcarbonpartnership.org/results-story-announcement/lao-pdr-received-payment-16-million-world-bank-administered-forest>.
- ³⁰ Including advance payments. See FCPF (2024) Third Evaluation of the Forest Carbon Partnership Facility: Summary Brief. https://www.forestcarbonpartnership.org/sites/default/files/2024/fcpf_summary_brief_v4.pdf.
- ³¹ RRI and RFN (2024) State of Funding for Tenure Rights and Forest Guardianship. <https://rightsandresources.org/publication/state-of-funding-for-tenure-rights-and-forest-guardianship/>.
- ³² Land Portal (2023) Donor Pledge to Advance Indigenous Peoples' and Local Communities' Tenure Rights and their Forest Guardianship. <https://landportal.org/page/2023/09/donor-pledge-advance-indigenous-peoples%E2%80%99-and-local-communities%E2%80%99-tenure-rights-and-their>.
- ³³ RRI and RFN (2024) State of Funding for Tenure Rights and Forest Guardianship. <https://rightsandresources.org/publication/state-of-funding-for-tenure-rights-and-forest-guardianship/>.
- ³⁴ Archipel Research and Consulting. (2024). *Global Funding Trend Analysis on Indigenous Philanthropy*. <https://internationalfund.org/wp-content/uploads/2024/07/Funding-Trend-Analysis-on-Indigenous-Peoples-Philanthropy-compressed.pdf>.
- ³⁵ Pecurul-Botines, M., Secco, L., Bouriaud, L., Giurca, A., Brukas, V., Hoogstra-Klein, M., et al. (2023). *Meeting the European Union's Forest Strategy goals: A comparative European assessment*. [From Science to Policy]. <https://doi.org/10.36333/fs15>.
- ³⁶ Forest Declaration Assessment Partners. (2024). Special Report: Emerging forest finance instruments. Climate Focus (coordinator and editor).
- ³⁷ Global Canopy (2024) A decade of deforestation data. Annual Report 2024. Oxford, England: Global Canopy. <https://forest500.org/publications/2024-a-decade-of-deforestation-data/>.

- ³⁸ Global Canopy (2023) A watershed year for action on deforestation. Annual Report 2023. Oxford, England: Global Canopy. <https://forests500.org/publications/2023-watershed-year-action-deforestation/>.
- ³⁹ Manolis, V. (2024, May 30). New Report: The Voluntary Carbon Market Contracted in 2023, Driven by Drop-off in Transactions for REDD+ and Renewable Energy. Ecosystem Marketplace. <https://www.ecosystemmarketplace.com/articles/report-the-voluntary-carbon-market-contracted-in-2023-driven-by-drop-off-in-transactions-for-redd-and-renewable-energy/>.
- ⁴⁰ Greenfield, P. (2023, January 18). Revealed: more than 90% of rainforest carbon offsets by biggest certifier are worthless, analysis shows. The Guardian. <https://www.theguardian.com/environment/2023/jan/18/revealed-forest-carbon-offsets-biggest-provider-worthless-verra-aoe>.
- ⁴¹ "Costa Rica and Ghana agree landmark deals to supply forest carbon credits to LEAF Coalition buyers" (2 December 2023) Emergent Press Release. <https://emergentclimate.com/wp-content/uploads/2023/12/COSTA-RICA-AND-GHANA-AGREE-LANDMARK-DEALS-TO-SUPPLY-FOREST-CARBON-CREDITS.pdf>.
- ⁴² Velev, V. (2024, August 23). ITMO And BancTrust Announce First Offering Of Suriname Carbon Credits Under Article 6 Of The Paris Agreement. <https://carbonherald.com/itmo-and-banctrust-announce-first-offering-of-suriname-carbon-credits-under-article-6-of-the-paris-agreement/>.
- ⁴³ Protected Planet. (2023, August). August 2023 update of the WDPA and WD-OECM. <https://www.protectedplanet.net/en/resources/august-2023-update-of-the-wdpa-and-wd-oecm>.
- ⁴⁴ Carbon Pulse. (2023, October). Japan certifies over 100 OECMs in bid to drive private sector biodiversity action « Carbon Pulse. <https://carbon-pulse.com/231957/>.
- ⁴⁵ WWF. (2024, February). Bhutan expands protected area network with new biological corridor. August 8, 2024, https://www.panda.org/wwf_news/?10630966/Bhutan-expands-protected-area-network-with-new-biological-corridor.
- ⁴⁶ Mongabay, S. (2024, April). Brazil boosts protection of Amazon mangroves with new reserves in Pará state. *Mongabay Environmental News*. <https://news.mongabay.com/2024/04/brazil-boosts-protection-of-amazon-mangroves-with-new-reserves-in-para-state/>.
- ⁴⁷ European Council of the EU. (n.d.). Nature restoration law: Council gives final green light. <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2024/06/17/nature-restoration-law-council-gives-final-green-light/>.
- ⁴⁸ Central African Forest Initiative (CAFI). (2024). Supporting the Land Use Planning Reform - DR Congo. August 9, 2024, <https://www.cafi.org/countries/democratic-republic-congo/drc-land-use-planning-reform>. Central African Forest Initiative (CAFI). (2024).
- ⁴⁹ Rights and Resources Initiative. (2023, October 11). DRC National Assembly adopts landmark bill on land-use planning. August 9, 2024, <https://rightsandresources.org/blog/drc-national-assembly-adopts-landmark-bill-on-land-use-planning/>.
- ⁵⁰ Government of Brazil. (2024, June 7). Marina Silva presents overview of federal environmental protection results. August 12, 2024, <https://www.gov.br/planalto/en/latest-news/2024/06/marina-silva-presents-overview-of-federal-environmental-protection-results>.
- ⁵¹ Global Landscape Forum. (2024, March 21). What's happening with deforestation in the Amazon? #ThinkLandscape. <https://thinklandscape.globallandscapesforum.org/67561/whats-happening-with-deforestation-in-the-amazon/>.
- ⁵² International Consortium of Investigative Journalists. (2023, May 23). New Justice Department-led task force pledges global crackdown on illegal timber trade - ICIJ. August 15, 2024, <https://www.icij.org/investigations/deforestation-inc/new-justice-department-led-task-force-pledges-global-crackdown-on-illegal-timber-trade/>.
- ⁵³ Parliament of Australia. (2024, May 2). Illegal Logging Prohibition Amendment (Strengthening Measures to Prevent Illegal Timber Trade) Bill 2024 [Text]. August 15, 2024, https://www.aph.gov.au/Parliamentary_Business/Bills_Legislation/bd/bd2324a/24bd062.
- ⁵⁴ Portugal Resident. (2024, June 4). Number of forest fire crimes drops significantly in first half of 2024. <https://www.portugalresident.com/number-of-forest-fire-crimes-drops-significantly-in-first-half-of-2024/>.
- ⁵⁵ Nature Crime Alliance, L. (2024, July 18). Peru joins the Nature Crime Alliance » Nature Crime Alliance. <https://naturecrimealliance.org/peru-joins-the-nature-crime-alliance/>.
- ⁵⁶ Nature Crime Alliance. (2023, July 3). Nature Crime Alliance welcomes WWF » Nature Crime Alliance. <https://naturecrimealliance.org/nature-crime-alliance-welcomes-wwf/>.
- ⁵⁷ Nature Crime Alliance. (2024, June 20). UNICRI joins Nature Crime Alliance amid growing focus on illegal mining » Nature Crime Alliance. <https://naturecrimealliance.org/unicri-joins-nature-crime-alliance-amid-growing-focus-on-illegal-mining/>.
- ⁵⁸ Nature Crime Alliance. (2024, May 23). ILP bolsters Alliance's work to broaden legal support for frontline defenders » Nature Crime Alliance. <https://naturecrimealliance.org/ilp-bolsters-alliances-work-to-broaden-legal-support-for-frontline-defenders/>.
- ⁵⁹ Gabay, A. (2024, January 8). Historic land win for Ecuador's Siekopai sets precedent for other Indigenous peoples. *Mongabay Environmental News*. <https://news.mongabay.com/2024/01/historic-land-win-for-ecuadors-siekopai-sets-precedent-for-other-indigenous-groups/>.
- ⁶⁰ Amazon Frontlines. (2023, November 28). Ecuador's Siekopai Nation Wins Historic Land Back Victory In The Amazon Rainforest. <https://amazonfrontlines.org/chronicles/ecuadors-siekopai-nation-wins-historic-land-back-victory-in-the-amazon-rainforest/>.
- ⁶¹ Sutejo, D., & Harris, N. (2023, November 27). Two big wins for Indonesia's agrarian reform movement. <https://rightsandresources.org/blog/two-big-wins-for-indonesias-agrarian-reform-movement/>.
- ⁶² Renner, S. (2024, April 25). In Coastal British Columbia, the Haida Get Their Land Back. *Inside Climate News*. <https://insideclimatenews.org/news/25042024/british-columbia-haida-nation-land-ownership/>.
- ⁶³ European Commission. (2024a, August). Corporate sustainability due diligence - European Commission. https://commission.europa.eu/business-economy-euro/doing-business-eu/sustainability-due-diligence-responsible-business/corporate-sustainability-due-diligence_en.
- ⁶⁴ Cantú Rivera, H. (2024). The Corporate Sustainability Due Diligence Directive beyond Europe. *Verfassungsblog*. <https://doi.org/10.59704/af0cf573b1220c5c>.
- ⁶⁵ Rao, R. (2024). Why Forest Conservation Amendment Act may be deemed unconstitutional. *Down To Earth*. <https://www.downtoearth.org.in/forests/why-forest-conservation-amendment-act-may-be-deemed-unconstitutional-95218>.
- ⁶⁶ Prince George Citizen Journal. (2024). Climate agreement inspires demand for clear definition of "forest degradation" in Canada. *Prince George Citizen*. <https://www.princegeorgecitizen.com/environment/climate-agreement-inspires-demand-for-clear-definition-of-forest-degradation-in-canada-7978157>.
- ⁶⁷ BIV Journal. (2023). Canada to redefine "forest degradation" following EU import law. *Business in Vancouver*. <https://www.biv.com/news/resources-agriculture/canada-redefine-forest-degradation-following-eu-import-law-8272104>.
- ⁶⁸ Rights and Resources Initiative. (2023). *From Commitments to Action: Supporting Forest Tenure, Policy, and Market Reforms*. <https://doi.org/10.53892/WZXZ7613>. Rights and Resources Initiative. (2023).
- ⁶⁹ The International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA). (2024).
- ⁷⁰ IWGIA. (2024); *The Indigenous World 2024* (38th ed.). April 2024.
- ⁷¹ Lama Hyolmo, S. (2024, June 22). Forced evictions suppress Maasai spirituality & sacred spaces in Tanzania. *Mongabay Environmental News*. <https://news.mongabay.com/2024/06/forced-evictions-suppress-maasai-spirituality-sacred-spaces-in-tanzania/>.
- ⁷² Business as usual in bloodied land? Role of businesses in forced evictions in Loliondo, Tanzania. (n.d.). <https://www.amnesty.org/en/documents/afr56/8320/2024/en/>.
- ⁷³ IWGUA. (2024).
- ⁷⁴ U.S. Fostering Overseas Rule of Law and Environmentally Sound Trade (FOREST) Act
- ⁷⁵ *Agricultural production statistics 2000–2021*. (2022). <https://doi.org/10.4060/cc3751en>.
- ⁷⁶ World Bank. (2024). Population, total. <https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL>.
- ⁷⁷ Li, S., & Zhang, Y. (2024). More unequal food distribution in low-income countries exacerbates global hunger risk. *Sustainable Production and Consumption*, 46, 108–118. <https://doi.org/10.1016/j.spc.2024.02.009>; FAO. (2023). *The State of Food and Agriculture 2023 – Revealing the true cost of food to transform agrifood systems*. <https://doi.org/10.4060/cc7724en>.
- ⁷⁸ Charpentier Poncelet, A., Helbig, C., Loubet, P., Beylot, A., Muller, S., Villeneuve, J., et al. (2022). Losses and lifetimes of metals in the economy. *Nature Sustainability*, 5(8), 717–726. <https://doi.org/10.1038/s41893-022-00895-8>.
- ⁷⁹ Kara, S., Hauschild, M., Sutherland, J., & McAlone, T. (2022). Closed-loop systems to circular economy: A pathway to environmental sustainability? *CIRP Annals*, 71(2), 505–528. <https://doi.org/10.1016/j.cirp.2022.05.008>.
- ⁸⁰ Owen, J. R., Kemp, D., Lechner, A. M., Harris, J., Zhang, R., & Lèbre, É. (2023). Energy transition minerals and their intersection with land-connected peoples. *Nature Sustainability*, 6(2), 203–211. <https://doi.org/10.1038/s41893-022-00994-6>.
- ⁸¹ Nelgen, S., Charré, S., & Pacheco, P. (2024). *Turning harm into opportunity: Repurposing agricultural subsidies that destroy forests and non-forest natural ecosystems*. <https://www.panda.org/?11884966/>; Convention on Biological Diversity. (n.d.). Target 18. <https://www.cbd.int/gbif/targets/18>.
- ⁸² WWF (2023) The Forest Pathways Report. Gagen, M.H., Dudley, N., Jennings, S., Timmins, H.L. Baldwin-Cantello, W., D'Arcy, L., Dodsworth, J.E., Fleming, D., Kleymann, H., Pacheco, P., Price, F., (Lead Authors). WWF, Gland, Switzerland.



Forest Declaration Assessment

